EURODOM

*L’Europe et les Départements français d’Outre-mer*

InfoRup

**SEMAINE DU 6 AU 10 JUILLET 2020**

**NOMINATIONS AU GOUVERNEMENT FRANÇAIS À LA SUITE DU REMANIEMENT DE CE LUNDI 6 JUILLET 2020 :**

Bruno Le Maire, déjà Ministre de l’Économie sous les gouvernements d’Edouard Philippe, conserve son portefeuille dans le nouveau gouvernement de Jean Castex. Son équipe reste inchangée.

Annick Girardin a été nommée Ministre de la Mer, en charge notamment de la pêche et l’aquaculture, l’économie bleue, l’exploitation des fonds océaniques, etc. Elle conservera une partie de ses équipes de l’Outre-mer, notamment Fabrice Thibier.

Sébastien Lecornu, ancien Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire puis Ministre chargé des Collectivités territoriales sous les gouvernements d’Edouard Philippe, devient Ministre des Outre-mer. Sébastien Lecornu est un proche de Bruno Le Maire, dont il a été le conseiller lorsque celui-ci était Ministre sous les gouvernements Fillon, puis directeur de sa campagne interne pendant les primaires de la droite en 2012. Monsieur Lecornu a choisi Philippe Gustin, jusqu’ici préfet de Guadeloupe, pour devenir son directeur de cabinet.

Le Ministère de l’Agriculture revient à Julien Denormandie, un proche d'Emmanuel Macron dont il a été le directeur adjoint du cabinet au Ministère de l’Economie sous François Hollande, avant de quitter ce poste peu avant 2017 pour structurer le mouvement En Marche et en devenir le Secrétaire général adjoint. Il était jusque-là Ministre du Logement et de la Ville sous les gouvernements Philippe. Bien que diplômé d’AgroParisTech, il a exercé l’essentiel de sa vie professionnelle à Bercy, dans le champ du commerce extérieur. Son directeur de cabinet sera le Préfet Fabrice Rigoulet-Roze, qui dirigeait déjà son cabinet au logement. M. Rigoulet-Roze a précédemment été directeur du cabinet de Victorin Lurel au Ministère des Outre-mer, puis préfet de la Martinique.

Concernant le cabinet du Premier Ministre, celui-ci est en cours de constitution. Le nom du Conseiller Outre-mer sera connu une fois que le responsable du Pôle intérieur du cabinet aura été choisi. Cette nomination devrait intervenir rapidement.

Enfin, le cabinet du Président de la République n’est toujours pas doté d’un conseiller Outre-mer.

**LA COMMISSION EUROPÉENNE DEVRAIT PUBLIER SES PROPOSITIONS RELATIVES AUX RÉGIMES FISCAUX APPLICABLES DANS LES RUP D’ICI SEPTEMBRE PROCHAIN :**

Les régimes fiscaux spécifiques aux Régions ultrapériphériques (RUP) arrivant à échéance à la fin de l’année 2020, le président de la commission du développement régional (REGI) du Parlement européen, Younous Omarjee, a déjà annoncé son intention de passer par une procédure simplifiée pour la reconduction des dispositifs liés au rhum et à l’octroi de mer.

Par cette procédure, les eurodéputés de la commission REGI ne déposeront pas d’amendements et adopteront ces régimes fiscaux, sans procéder à un vote, afin que le Conseil puisse entériner ces décisions d’ici la fin de l’année.

La Commission européenne a publié, le 18 juin, sa proposition de Décision du Conseil autorisant le Portugal à appliquer un taux d’accise réduit sur certains produits alcoolisés issus des régions autonomes de Madère et des Açores. L’adoption de cette proposition aura lieu le 16 juillet en Commission REGI.

Concernant la Décision du Conseil en faveur du rhum traditionnel des DOM, la Commission européenne devrait publier sa proposition avant la fin du mois de juillet.

Enfin, la proposition relative à l’application des différentiels d’octroi de mer dans les DOM est prévue pour le mois de septembre.

**LE PRÉSIDENT DU CONSEIL EUROPÉEN, CHARLES MICHEL, A PRÉSENTÉ, CE VENDREDI 10 JUILLET, SA NOUVELLE PROPOSITION EN VUE DES NÉGOCIATIONS SUR LE PROCHAIN CADRE FINANCIER PLURIANNUEL (CFP) :**

En amont du sommet européen de la semaine prochaine, le président du Conseil européen, Charles Michel, a proposé ce vendredi d'établir le budget 2021-2027 de l'UE à 1.074 milliards d'euros, soit une légère baisse par rapport à sa proposition de février dernier (1.094 milliards). Il a cependant suggéré de préserver le fonds de relance à 750 milliards d'euros conformément à la clé de répartition entre prêts et subsides proposée par la Commission.

Répondant aux critiques de plusieurs pays sur la répartition des fonds de relance voulue par la Commission, le président du Conseil propose d'allouer 70% des fonds sur 2021 et 2022 et de réserver les 30% restants pour 2023 et 2024.

Selon la presse, cette demande de rendre disponibles les fonds du plan de relance de l’Union européenne, le plus tôt possible, a également été formulée par 60 eurodéputés concernant les fonds agricoles de la PAC dans une lettre aux Commissaires concernés. Les eurodéputés ayant signé la lettre jugent inacceptable que cette nouvelle allocation reste directement liée aux nouveaux plans stratégiques de la PAC, puisqu’ils ne seront pas en vigueur avant 2023.

*« Cela retarderait de deux ans l'utilisation d'un tel instrument financier temporaire et signifierait que l'UE aurait perdu la possibilité d'aider les agriculteurs en temps utile et d'éviter de nombreuses faillites éventuelles »*, peut-on lire dans la lettre.

Vous retrouverez le communiqué de presse du président du Conseil au lien suivant : <https://www.consilium.europa.eu/fr/press/press-releases/2020/07/10/president-charles-michel-presents-his-proposal-for-the-mff-and-the-recovery-package/>

**AGENDA DE LA SEMAINE DU 13 AU 17 JUILLET 2020**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **PARLEMENT EUROPÉEN** | **COMMISSION EUROPÉENNE** | **AUTRES ORGANES EUROPÉENS** | **AUTRES ÉVÉNEMENTS** |
| **Lundi**  **13/07** |  |  |  |  |
| **Mardi**  **14/07** | Commission de l’Environnement (ENVI) :  Vote sur le Plan d’investissement pour une Europe durable |  |  |  |
| **Mercredi**  **15/07** |  |  | Vidéoconférence des ministres des affaires européennes : Présentation des priorités de la présidence allemande ;  Préparation du Conseil européen extraordinaire des 17 et 18 juillet sur le Cadre financier pluriannuel (CFP) |  |
| **Jeudi**  **16/07** | Commission du Développement régional (REGI) :  Taux d’accise réduits sur certains produits alcoolisés produits dans les régions autonomes de Madère et des Açores : Adoption de la procédure simplifiée |  |  |  |
| **Vendredi**  **17/07** |  |  | Conseil européen extraordinaire (17-18 juillet) : Proposition relative à un nouvel instrument de relance et au cadre financier pluriannuel (CFP) pour la période 2021-2027 |  |